

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3462 - Mercredi 28 Août 2019 - Prix : 200 Fc

PROJET DE LOI D'HABILITATION

Peut-il y avoir des députations sans la représentation de la diaspora ?



SITUATION D'AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI

**« Une détention illégale
par séquestration »**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Août 2019

Lever du soleil:
06h 14mn
Coucher du soleil:
18h 04mn
Fajr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 18mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



FORUM CHINE-AFRIQUE

Les médias africains, promoteurs d'une bonne diplomatie

Organisée à l'occasion du soixante-dixième anniversaire depuis la fondation de la République Populaire de Chine, la Huitième Réunion du Forum Chine-Afrique des Think Tanks a eu lieu devant plus de 400 personnes venues de près de 50 pays différents. Présidée par Jiang Guojun, le secrétaire du Comité du Parti de l'Université normale du Zhejiang, cette cérémonie évoquait entre autre le rôle que doivent jouer les médias chinois et africains plus précisément dans la Coopération Sino-Africaine. Pour les intervenants de ce grand empire du centre, ce partenariat se doit d'être « exemplaire » dans le monde.

Les médias ont un rôle important à jouer pour la promotion des relations entre la Chine et l'Afrique. Un constat fait par le président de la cérémonie d'ouverture de la Huitième Réunion du Forum Chine-Afrique des Think Tanks qui a lieu dans le Grand Empire du Centre dans le Pavillon Fangfei de la Résidence des Hôtes d'Etat Diaoyutai du 26 au 27 Août. «

Le Forum Sino-Africain de Septembre dernier à Pékin a été fructueux et a permis à une grande ouverture entre les deux parties, chinoise et africaine », rappelle Jiang Guojun en sollicitant auprès des diplomates, chercheurs et journalistes présents une belle suite de ce grand sommet.

Pour sa part, le ministre adjoint des Affaires Etrangères chinois, Chen Xiaodong, a démontré que le Forum Sino-Africain a lancé une nouvelle ère de partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique basée sur quatre rapprochements dont la qualité, l'intérêt gagnant-gagnant, l'amitié et l'ouverture. « Ce partenariat ne se focalise pas sur l'intérêt politique égoïste mais sur des échanges sereins pour faire avancer les engagements du camarade Xi Jinping », affirme-t-il. Pour se faire, les parties prenantes sollicitent une action des médias africains et chinois. « Pour assurer la Coopération Sino-Africaine, il faut préserver le multilatéralisme, l'équité et la justice car, avance le diplomate, nous sommes dans une nouvelle ère avec des nouvelles missions et des nouvelles exi-

gences », poursuit-il, avant de préciser que « l'image faite de la Chine n'est pas la vraie. Et pour contourner cela, les médias africains et chinois doivent jouer leur rôle et montrer la vérité sur ce que c'est la Chine. La Coopération se doit d'être utile et respecter les engagements ».

Le doyen de l'institut de recherche sur l'Afrique de l'Université normale du Zhejiang, considère la Coopération Sino-Africaine comme une communauté de destin qui reflète élégamment l'importance de la coopération. « L'Afrique est un terrain d'expérimentation de la nouvelle diplomatie chinoise grâce à leur histoire similaire », souligné Liu Hongwu. Selon lui, avec plus de 100 milliards de dollars d'investissement en Afrique, la Chine est le premier partenaire économique de l'Afrique. Ainsi, pour appuyer et soutenir leur reconnaissance à cette nouvelle coopération stratégique, les chercheurs, diplomates et journalistes des pays africains à l'instar du Malawi, Maurice, Seychelles, Rwanda, Maroc, Soudan, Togo, pour ne citer qu'eux et même de la Chine ont expli-



qué que les défis pour les Etats d'Afrique sont énormes et même incontournables. Pour eux, c'est delà que le besoin d'un incubateur, de formation et d'une plateforme d'éducation forte entre la Chine et l'Afrique s'imposent.

De ce fait, chacun des exposants n'a pas manqué d'affirmer que le rôle des médias est bien nécessaire. Tous et sans exception témoignent qu'il se doit d'accompagner ce partenariat dans le sens positif et faire des reportages aux avantages réciproques, évoquer et mentionner à la fois le gain du

Continent Noir et les avantages de la Chine. Avant la clôture, la partie chinoise a montré que cette Huitième Réunion des Think Tanks est une occasion de contribuer à une mise en œuvre des acquis du Sommet de Beijing de septembre dernier et de l'initiative de Ceinture et de Route mais aussi de « construire une plus étroite communauté de destin sino-africain » et de prouver un très bon exemple de coopération dans le monde.

A.O Yazid depuis Pékin

Forum Sino-Africain

Trois questions à Abdallah Abderemane, Délégué de l'Union des Comores

Abdallah Abderemane : "On devrait penser beaucoup plus aux investissements"

Présent pour représenter les Comores à la Huitième Réunion du Forum Chine-Afrique des Think Tanks, Abdallah Abderemane, enseignant en linguistique, Directeur de l'IFERE et responsable de la formation Confucius à Anjouan se dit fier d'avoir participé à cette réunion comme bon nombre d'experts du continent. Toutefois, il appelle les africains et les comoriens plus particulièrement à être réalistes, à ne pas attendre que la Chine apporte un soutien mais à leur proposer des projets fiables et générateurs d'emplois.

Question : Vous avez pris part à la Huitième Réunion du Forum Chine-Afrique, qu'est-ce qui vous a marqué le plus dans ces rencontres ?

Abdallah Abderemane : Je l'ai dit à cette assemblée que j'étais fier de représenter d'abord mon pays puis l'Université de mon pays. J'ai remarqué que le langage aujourd'hui a été plus direct, plus pragmatique. Ce n'était pas comme quand on est dans le langage dit diplomatique où il y'a des réserves, non. Et j'ai été à l'initiative de ce déclin, alors les lames se sont dénouées.



Abdallah Abderemane délégué comorien au forum sino-africain Chine.

Que représente ce forum ? Ici on va mettre la main à la pâte sur ce qui se fait dans nos pays africains. Ce que la Chine peut apporter aux différents pays et ce qu'elle va gagner en retour. Et j'ai pris le cas de mon pays car la Chine est le

premier pays à reconnaître l'indépendance des Comores en 1975 avec des actions concrètes et des apports qui se sont diversifiés par la suite dans différents domaines. Cette réunion est la suite logique du discours du président Xi Jinping sur « la Route et la Ceinture ». Dans le panel où nous étions, la question sur l'apport de l'Afrique a été posée et nous n'avons pas eu froid aux yeux. Moi personnellement, j'ai banalisé la question car nous sommes reconnaissants du soutien de la Chine mais ce que nous apportons à la Chine c'est le sourire et le remerciement.

Question : Par rapport au Forum de la Ceinture et de la Route, que va apporter la Chine aux Comores ?

A.A : La Chine ne va pas apporter quelque chose en l'air aux Comores car ce n'est pas elle qui décide mais au gouvernement comorien de réunir les cerveaux locaux pour sortir des projets à court, moyen et long terme pour les soumettre aux homologues chinois, c'est comme ça que ça se passe. C'est pourquoi, je dis que le gouvernement a une opportunité. On doit changer le fusil

d'épaule et au lieu d'attendre les réalisations de la Chine, il est grand temps que les Comores demandent de la part de ce grand partenaire des investissements qui permettraient de créer des emplois et fructifier ces finances. Car il est dit que la Chine investit moins que les autres pays du monde. On ne doit pas se voiler la face.

Question : Un an depuis qu'a lieu le sommet Sino-Africain à Pékin, êtes-vous confiant quant à la réalisation des projets annoncés par la partie chinoise ?

A.A : Bien sûr parce que la Chine s'est engagée et nous avons vu qu'elle ne badine pas au niveau des aides aux africains. Mais ce n'est pas le plus important. Je pense que nous africains devrions utiliser cet argent de manière intelligente. Nous aimons consommer en Afrique et aux Comores plus particulièrement. Et dans ce cas, je pense qu'on devrait penser beaucoup plus aux investissements, viser les emplois et les incidences économiques.

Propos recueillis par A.O Yazid depuis Pékin

CONGRÈS NATIONAL DE LA CRC

La Crc rameute ses troupes dans le Mbadjini-Est

Le village de Nyumadzaha Mvumbari a organisé le 25 août dernier une rencontre qui a rassemblé les militants de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) de la région de Mbadjini-Est. L'objectif était de se concerter dans la perspective du congrès national prévu en septembre prochain. Plusieurs personnalités de la région y ont pris part.

Dans le cadre de la préparation du congrès national prévu en septembre prochain, tous les militants et sympathisants de la CRC

(Convention pour le Renouveau des Comores) du Mbadjini-Est se sont retrouvés dans le village de Nyumadzaha Mvumbari dimanche dernier. L'événement a vu la participation du directeur de cabinet du président de la République, du directeur général de l'AGID (Administration générale des impôts), et du secrétaire général du ministère des finances pour ne citer que ceux là. Dans son allocution, Ahamada Mohamed a fait un bilan politique depuis les assises nationales de février 2018, pour permettre au public de mieux comprendre la vision du président Azali

Assoumani de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

Pour convaincre son auditoire, il est revenu sur la rencontre entre Azali et Macron. « Dernièrement, notre président a rencontré le président français à l'Elysée pour des discussions au profit du développement des Comores. Le gouvernement est entrain d'élaborer des projets innovateurs pour soumission aux bailleurs de fonds prêts à accompagner notre développement », lors de la table ronde prévue à Paris en octobre prochain, avance Ahamada Mohamed, le directeur de l'AGID.

Ahamada Mohamed a rappelé le dicton selon lequel « seul on marche vite mais ensemble on va très loin » pour expliquer combien la volonté des citoyens d'accompagner le gouvernement dans la voie du progrès est un paramètre important pour aller vers l'émergence. « Il est important de nous rassembler derrière le président de la république à l'occasion du congrès national qui aura lieu le mois prochain », poursuit-il.

De son côté, le directeur de cabinet du président Azali a lancé un appel à l'unité de Mbadjini au profit du bien-être de la région. « Le chef de

l'Etat a décidé d'aller vers l'émergence. Et pour que cela soit réalisable, nous avons pris l'initiative au coté des citoyens afin de connaître leurs besoins et d'être critiqués pour comprendre ce qui est positif et ce qui est négatif », dit-il. Youssoufa Mohamed Ali alias Belou conclut en exhortant les militants à se mobiliser pour renforcer le parti et accompagner les idées du président, dans la perspective des prochaines élections législatives prévues en 2020.

Kamal Gamal

PROJET DE LOI D'HABILITATION

Peut-il y avoir des députations sans la représentation de la diaspora ?

Pour deux juristes, des élections législatives sans une représentation de la diaspora seraient pour le premier, difficilement envisageables et pour le deuxième, impossibles.

Des élections législatives peuvent-elles avoir le lieu sans une représentation de la diaspora, du point de vue constitutionnel ? Cette question s'impose vu le projet de loi d'habilitation actuellement en examen à l'Assemblée de l'Union des Comores. Pour mémoire, le président de la république, a convoqué une session extraordinaire pour une dizaine de jours à compter du 26 août et son ordre du jour porte

sur l'examen et l'adoption du projet de loi d'habilitation, autorisant le chef de l'Etat à prendre par ordonnance, les dispositions nécessaires à l'organisation des prochaines élections législatives.

De ces dispositions, l'on ne sait pas grand-chose. Tout au plus, sommes nous au courant que Azali Assoumani, « recherchait l'adhésion des parlementaires afin que ceux-ci lui permettent de fixer le nombre des députés par ordonnance, celui-ci ne pouvant pas excéder 24 représentants de la nation ».

La Gazette des Comores a de ce fait contacté deux juristes pour répondre à la question posée en début de cet article. L'un d'entre

eux, pourtant réputé proche du régime a répondu de la sorte. « Constitutionnellement, c'est une option difficilement envisageable dans la mesure où la loi fondamentale prévoit en son article 66 que l'Assemblée de l'Union est composée de membres élus au niveau national et des représentants de la diaspora ». Mais mettant de l'eau dans son jus de tamarin, il a aussitôt rajouté que, « mais il est vrai que des difficultés d'ordre pratique notamment d'organisation et de financement peuvent empêcher la participation de la diaspora à ces échéances ».

Des difficultés d'ordre pratique peuvent-elles justifier « l'option dif-

ficilement envisageable » qu'est la non représentation de la diaspora aux prochaines législatives ? « Pourquoi pas ? Ce ne serait pas la première fois que la loi électorale prévoit expressément la participation de la diaspora aux élections présidentielle, municipale et au référendum et cela n'a jamais été effectif à cause des difficultés d'ordre pratique », a fait part notre interlocuteur.

Mohamed Rafsandjani, docteur en droit constitutionnel est catégorique. Selon lui, les élections législatives ne peuvent avoir le lieu sans une représentation de la diaspora. « En fait, c'est simple, l'Assemblée de l'Union des

Comores serait incomplète et la nation partiellement représentée, donc impossible pour elle de siéger », a-t-il déclaré. Et de préciser que « les députés des comoriens de l'étranger sont directement prévus par la constitution de 2018, auparavant ils n'étaient prévus « que » dans des lois ou des décrets ».

La demande du président Azali est « inconstitutionnelle et une ordonnance n'est pas au-dessus de la constitution », a-t-il martelé. En clair, l'exécutif rechercherait-il la bénédiction des députés pour bafouer une constitution portée et défendue par lui.

Fsy

SITUATION D'AHMED ABDALLAH MOHAMED SAMBI

« Une détention illégale par séquestration »

« Nous pouvons déduire que son emprisonnement est purement politique d'autant que de tous les citoyens cités 'dans le rapport Dhoulkamal', il est le seul à rester croupir en une détention arbitraire alors que certains sont soumis à une liberté restreinte et d'autres, pas du tout poursuivis ».

Des notables, des Ulémas et des Hatubs se sont réunis le 24 août à Mutsamudu Anjouan. Objectif de cette grand-messe : la situation de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambï, en détention provisoire depuis près d'un an.

Dans la déclaration publiée à cet effet ce 27 août, ces personnalités ont rappelé que Sambï a d'abord été placé en « résidence surveillée illé-

gale durant 3 mois par simple décision administrative ». Elles ont évoqué sa détention provisoire de 4 mois, son renouvellement, laquelle « est arrivée à expiration depuis plusieurs mois ».

Le comité de suivi, signataire de la déclaration a rappelé que « que la détention provisoire n'est renouvelable qu'une seule fois en vertu du code de procédure pénale en vigueur dans notre pays ».

Dès lors, la détention de l'ancien rais est selon lui, « une détention illégale par séquestration depuis l'expiration de la prolongation de la détention provisoire ».

Ces personnalités ont dit « avoir attendu patiemment un procès équitable qui n'a pas eu lieu tant les éléments de l'accusation de l'ancien président sont juridiquement vides.



On peut en déduire que son emprisonnement est purement politique d'autant que de tous les citoyens cités 'dans le rapport Dhoulkamal',

il est le seul à rester croupir en une détention arbitraire alors que certains sont soumis à une liberté restreinte et d'autres, pas du tout pour-

suivis ».

Inquiets de l'état de santé de l'ex Rais, « nous avons été contraints d'organiser en urgence cette conférence pour briser le silence de la patience et faire entendre nos voix de détresse afin que prenne fin le traitement injuste auquel est victime notre frère ».

Les Ulemas, notables et hatubs n'ont pas manqué de souligner leur reconnaissance « à nos frères notables de Ngazidja, à la tête desquels se trouve l'Honorable Said Hassan Said Hachim, pour avoir manifesté un esprit de solidarité à l'égard de notre honorable frère et pour avoir exprimé leur indignation contre l'injustice et la haine dans notre pays ».

Fsy

La société nationale d'électricité (Sonelec) a inauguré hier, 27 août à Moroni son nouveau siège. La cérémonie a vu la participation des ministres des finances et de l'énergie, de la gouverneure et du préfet du centre dans le but d'applaudir les efforts du directeur de la Sonelec Abdou Saïd Mdoihoma qui, en dépit des dommages causés par le cyclone Kenneth a réussi à maintenir en équilibre la société d'électricité.

Six mois après la division de la Mamwe en deux entités SONEDE pour l'eau et SONELEC pour l'électricité, cette dernière a inauguré hier dans la matinée son propre siège flambant neuf situé aux alentours des anciens bâtiments de la Mamwe. Devant une foule nombreuse, le ministre des Finances et du Budget Saïd Ali Chayihane a salué la stratégie appliquée par le directeur de SONELEC pour bâtir le siège principal de la société. « La direction générale de la société nationale d'électricité s'est construit ce bâtiment avec une somme d'argent évalué à

SOCIÉTÉ

Un tout nouveau siège pour la SONELEC

142 millions de francs comoriens empruntée à la Banque de Développement des Comores (BDC). Cette somme est déjà acquittée à l'instant où je vous parle. Aucun partenaire n'a accordé à la Sonelec une aide financière », montre Saïd Ali Saïd Chayihane. Pour l'argentier

de l'Etat, les autres entreprises doivent suivre l'exemple pour qu'elles puissent avoir l'habitude de travailler avec nos institutions bancaires.

Le ministre de l'énergie Houmed Msaïdié a reconnu quant à lui les efforts que déploie la société pour qu'elle soit émergente vers 2022. Il

s'est servi des efforts effectués dernièrement par la SONELEC pour la réhabilitation du réseau électrique suite au passage du cyclone Kenneth au mois d'avril dernier. « Après Kenneth, nous avons tous cru qu'il nous fallait un mois pour que nous puissions nous servir de l'électricité. Mais à peine deux semaines, le réseau électrique a été établi. Seul le Fonds Monétaire International a accordé 5 milliards de francs pour réhabilitation du réseau. Mais cela est arrivé car les partenaires sont convaincus des efforts de cette société », lance-t-il. Au terme de son allocution, le ministre de l'énergie a suggéré à la société de se doter d'un centre de formation pour accompagner son personnel après avoir promis que le réseau thermique et éolien seront applicables au Comores dans les régions Hambou et Mbadjini l'année prochaine. « Les moteurs du projet Abou Dhabi seront installés dans peu de temps afin de stabiliser l'élec-

tricité H 24/24 dans l'ensemble des régions de Ngazidja », poursuit-il.

A son tour, le directeur général de la société a saisi cette occasion pour étaler les efforts que déploie son personnel dans le but de répondre aux besoins des clients. C'était pour lui un moment important du fait que son initiative s'inscrit dans l'histoire de la société. « J'ai l'impression de réaliser quelque chose qui fera de moi et de mon personnel des personnes mémorables. Grâce à la volonté du président Azali d'apporter des solutions aux difficultés auxquelles traversait la société, la SONELEC voit son développement de façon progressive », indique-t-il, avant de conclure que « aujourd'hui nous avons bâti ce siège afin de pouvoir servir notre pays et d'offrir à nos clients les meilleures services ».

Kamal Gamal



HABARI ZA UDUNGA

Aller de l'avant face aux incertitudes et aux vicissitudes de la vie

Nous avons l'habitude de rappeler dans ces colonnes, cette histoire d'un vieux de notre quartier, qui, à chaque fois que nous abordions les mille et un problèmes des îles de la lune, nous rétorquait par ces mots : Comment voulez-vous résoudre un problème avec des gens qui marchent « tête en bas ? ». Cette approche avait le mérite de mettre les choses à l'endroit, si l'on peut se permettre cette expression. En effet, quelque soit le jugement que l'on peut avoir, on se doit à la lumière de ce que nous vivons depuis quatre décennies, se dire s'il n'avait pas raison avec son raisonnement à l'envers.

En termes de gouvernance, on est passé progressivement de la situation coloniale à une situation

où on est dirigé par des préceptes issus du discours technocratique des institutions internationales. Avec tout ce que cela comporte d'effets collatéraux. Il n'y a pas si longtemps, le Fmi avait fait un mea culpa sur ses analyses relatives aux fameux ajustements structurels. Il est inutile de rappeler ici les effets désastreux des programmes économiques mis en œuvre par les pays pauvres et "dictés" par ces honorables institutions.

Sans pour autant dédouaner nos dirigeants sur les responsabilités qui sont les leurs, on devrait demander à ce qu'une évaluation soit faite, sur la part des propositions issues des responsables de nos pays dans l'élaboration de ces programmes. On peut toujours effacer nos dettes

mais sans le développement de nos capacités à mobiliser des ressources sur la base de programmes cohérents nous serons toujours voués à tourner en rond en attendant les prochaines générations pour une autre ronde.

Nos responsables devraient recentrer les actions de l'Etat dans ses prérogatives régaliens et donner des signaux forts aux responsables techniques des différents départements quant aux compétences qui leurs sont dévolues. Il s'agit en fait d'éviter de perdre encore des années au lieu d'avancer dans le renforcement de certains acquis.

L'Etat comorien doit se donner les moyens de ses ambitions et pour cela, la définition d'objectifs à moyen terme est un impératif.

Sinon le risque est grand de passer notre temps à éteindre des feux de brousse que certains pyromanes de la politique politicienne se font un malin plaisir à allumer ici et là dans l'objectif inavoué de disperser les efforts de l'Etat. Il convient donc que chacun ait à l'esprit que la politique est une question de rapport de forces. Et ce qui compte avant tout, c'est la force morale, celle d'aller de l'avant face aux incertitudes et aux vicissitudes de la vie.

Avec les échéances qui s'en viennent on aimerait voir nos prétendants aux fonctions les plus hautes sous les cocotiers, faire des propositions sur la base d'une analyse objective des impératifs dont fait face notre état. Les domaines d'intervention ne manquent pas que ce

soit la place de notre pays face aux enjeux géopolitiques, la crise sociale et ses répercussions sur le devenir de notre jeunesse, quelle politique énergétique impulser?, la place centrale de notre diaspora dans le processus de développement tant économique, culturel et artistique. Sans oublier, les disparus du fameux visa de la mort.

Comme on peut le constater autant de pistes qui exigent que nous avancions des propositions concrètes. Au lieu de cela, nous nous enfermons chaque jour dans des débats stériles et donc nous détenons le terrible secret. Et comme le chante si bien Boule des îles : « Madjitso wo hudja hazila wa tsuloleya ».

Mmagaza

LIBRE OPINION

Mauvais timing !

Depuis quelques jours, la maison mère du football comorien brûle et rien ne semble venir éteindre l'incendie à quelques jours d'un rendez-vous important pour les Coelacanthés. Le dernier fait en date, et non des moindres, est la suspension effective du Président Saïd Ali Saïd Athouman par la commission d'éthique confirmée ce jour par le Comité Exécutif de la FFC.

Par où le feu a débuté pour en arriver là aujourd'hui ?

Tout a commencé par un problème de calendrier. La FFC est à la fois membre de la Confédération Africaine de Football (CAF) et de l'Union des Association Arabe de Football (UAFA) et elle avait un dilemme à résoudre: Présenter le champion des Comores à deux compétitions phares, la ligue des champions africaine au niveau CAF et la Coupe Arabe des Clubs Champions au niveau UAFA qui se déroulent quasi au même moment (en ce moment même d'ailleurs). Et le Champion des Comores 2019 en titre est Fomboni Football CLUB.

Dans un premier temps, la FFC décide de présenter le Champion 2019 à la ligue des Champions Africaine et celui de 2018 (#VolcanClub) à la Coupe arabe des clubs champions, s'inspirant ainsi d'autres fédérations qui se trouvent confrontées au même dilemme.

En prenant cette décision, la FFC ne s'attendait certainement pas à la réaction de #FomboniClub qui s'est senti lésé et l'a fait savoir notamment sur les réseaux et a fini par avoir gain de cause. La FFC, par le biais de son président, fait un rétropédalage en arrière et inscrit Fomboni Club aux deux compétitions. Ce dernier décide alors de présenter deux équipes. Une équipe A pour la ligue des Champions africaine et une équipe A' pour la Coupe arabe des clubs champions. Notons au passage que Volcan Club de Moroni malgré la déception accepte la sentence et se concentre à son Mercato tout terrain. Tout aurait donc pu s'en arrêter là et le football

comorien continuer de suivre son cours normal en attendant les Coelacanthés pour entrer en ébullition. Mais c'était sans compter sur la commission d'éthique.

Histoire de suspension.

Dans un communiqué publié le 8 août 2019 la commission d'éthique annonce que « le Président Saïd Ali Saïd Athouman est coupable d'abus de pouvoir manifeste ». La commission lui reproche d'avoir pris des décisions dans « cette affaire d'inscription de club à l'UAFA Cup » sans en référer aux organes compétentes et notamment au Comité Exécutif. La commission l'a ainsi condamné « à une suspension de tout exercice pour une durée de 3 mois ». La réaction du Président ne s'est pas faite attendre et dans la foulée, il prend lui aussi la décision de suspendre ladite commission d'éthique et convoque une conférence de presse pour s'en expliquer. Dans cette conférence du 12 août 2019 où manifestation remonté et nerveux, on comprend entre les mots du Président que tout cela, selon lui, n'est que le fruit d'un « règlement de compte » à l'approche des élections, prévues initialement au mois d'octobre prochain, et dont on chercherait à l'abattre. Reconnaisant qu'il a certes commis des erreurs dans le processus de décision, il réfute avec force « le manquement à l'éthique » et nomme aussitôt une nouvelle commission d'éthique. Oui, mais voilà, le comité exécutif est entré en scène aujourd'hui et a tranché! Il ordonne « l'application de la décision prise par la commission d'éthique en date du 08 août » confirmant ainsi la suspension du Président Saïd Ali Saïd Athouman. Ce dernier est donc remplacé, conformément aux statuts, par le doyen du Comité Exécutif, M. Omar Hassane Ali.

Et les Coelacanthés dans tout ça ?


Ils risquent hélas d'être les victimes collatérales de cet incendie qui aurait pu être facilement éteint et maîtrisé en moins de deux. Car à quelques jours d'une

échéance importante, ce changement à la tête de l'exécutif risque de chambouler le rassemblement de l'équipe sur l'aspect organisationnel comme ce fut le cas lorsque le Président Salim Tourqui fut « démis de ses fonctions » en pleine préparation d'un match contre Madagascar en région parisienne, il y a un peu moins de deux ans.


Espérons, pour l'intérêt du football comorien et de nos ambassadeurs, que le ministre des Sports prendra ses respon-

sabilités pour que les erreurs du passé ne puissent pas se reproduire et nuire au #Véripiya. Il se doit de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'organisation des joueurs et du staff pour cette double confrontation contre les éperviers du Togo pour une qualification qui serait historique dans une phase de poule qualificative à la coupe du monde 2022.

Ben Amir Saadi



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES

COMMUNIQUE

La Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés salue l'initiative du Président de l'Union de Comores, d'avoir accordé pour la deuxième fois, une grâce aux détenus condamnés par la Cour de Sécurité de l'Etat à des peines de plus de 20 ans.

Ce geste constitue une action positive, pour la jouissance des droits de l'Homme et des libertés publiques et à cet effet la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés ne peut que s'en satisfaire.

Par ailleurs, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés a constaté, lors de ses visites inopinées dans les maisons d'arrêt, une surpopulation carcérale qui ne permet pas aux détenus de vivre dans des conditions convenables.


Ainsi, la CNDHL déplore le non respect des droits des détenus et saisit cette opportunité, pour attirer l'attention des autorités décisionnelles concernées, sur l'extrême urgence et la nécessité de prendre les mesures appropriées, afin de désengorger les maisons d'arrêt, particulièrement à Koki et améliorer également les conditions de vie des détenus.

Certains détenus sont en attente de procès depuis plusieurs mois, cette lenteur procédurale inquiète et c'est la raison pour laquelle, elle lance un appel aux autorités compétentes, pour mettre en œuvre toutes les actions nécessaires, afin que les procès se tiennent dans un délai raisonnable et ce, conformément à la législation en vigueur et aux traités et accords internationaux signés par notre pays.

Enfin, la CNDHL émet le vœu de voir, le Décret de promulgation de la loi relative au nouveau Code de procédure pénale, laquelle permettra notamment l'intervention et l'assistance d'un avocat dès les premières heures de l'arrestation, ce qui renforcera les droits des personnes privées de liberté.

Moroni le 20/08/2019

La Présidente



SIFOU RAGHADAT MOHAMED

FOOTBALL : TOURNOI DE L'ORTC, 2019

Phase nationale, quatre prétendants au trophée

Les phases régionales du tournoi de l'Ortc arrivent à terme. Les finales auront lieu ce mercredi 28 août, et la phase nationale à Moroni, la semaine suivante. Le doute est dissipé sur le nombre de prétendants, retenus. Quatre, dont deux de Ngazidja, l'île organisatrice. L'information a été communiquée par les membres de la Commission d'Organisation, d'Homologation et de Discipline (Cohd), en conférence de presse, tenue à Moroni hier mardi.

En perspective de la phase nationale, comptant pour le tournoi de l'Office de la Radio et Télévision des Comores

(Ortc), les membres de la Cohd ont organisé une conférence de presse, hier mardi 27 août au stade de Moroni. Au menu, entre autres, les équipes qui prendront part à l'étape inter îles, le renforcement des capacités et de la collaboration des personnes morales (Fédération de Football des Comores, Ligue de Ngazidja, représentée par ses commissions techniques spécialisées, et Union des Clubs de Moroni), et physique, préoccupées par le tournoi.

Pour la phase nationale, le doute est dissipé. Finalement, l'article 4, alinéa 6 est privilégié. Je cite : « Ngazidja étant l'île hôte de la compétition cette année, elle présentera

les deux équipes finalistes de la coupe et seront les têtes de séries des groupes (x) et (y) ».

Bm Gondet

Calendrier, septembre 2019, vers 15h 00

Phase nationale à Moroni :

Samedi 7 septembre : 1ère demi-finale

Dimanche 8 septembre : 2e demi-finale

Mardi 10 septembre : match de classement

Jeudi 12 septembre : Finale



Ortc de droite Djama Mahamoud Hablane et Chahalane.

FOOTBALL FÉMININ : MOILI, FINALE COUPE DES COMORES

Face à Ndrondrni, Nioumashoua impose sa loi (3-1)

La finale de la Coupe des Comores, saison 2019, tenue à Fomboni la semaine dernière, a tourné au cauchemar pour Ndrondroni Sport, qui avait pris l'avantage vers la fin du 2e quart d'heure (29e, 1-0). La réaction de Fc Nioumachoua fut foudroyante. Il renverse la situation : Zahara (43e et 87e) et Irmat (85e). Au titre de représentant de l'île de Djumbe Fatima, Fc Nioumachoua affrontera le redoutable Moya Fc (Ndzouani) et l'audacieux Club Maman à la phase nationale, prévue à Mutsamudu.

La Ligue de l'île de Djumbe Fatima a mis fin à la Coupe des Comores du football féminin. La finale avait opposé Football Club de Nioumachoua et Ndrondroni Sport. Ce dernier avait explosé de joie vers la fin du 2e quart d'heure, suite à un penalty, transformé par Samaouia (29e, 1-0). Le but a fait l'effet d'une bombe chez les footballeuses de Nioumachoua. Piqué par un sursaut communautaire, elles se réveillent et élèvent le rythme du jeu par des accélérations et des relances. Physiquement, les joueuses Ndrondroni ne parviennent pas à s'y adapter. Avant la pause, la vive et

talentueuse Sitti Zahara Youssouf, capitaine des Cœlacanthes féminines, remet les pendules à l'heure, suite à un fascinant festival de dribbles, amorcé depuis la ligne médiane (43e, 1-1).

Au retour des vestiaires, le score de parité a perturbé les joueuses de Ndrondroni. Nioumachoua a réussi à instaurer le doute. Techniquement et tactiquement, Ndrondroni a craqué sous le dynamisme d'Irmat Salami et de Zahara. La 1ère a aggravé le score (85e, 2-1), et la 2e, a mis les siennes à l'abri (87e, 3-1). Jointe par téléphone, Sitti Zahara Youssouf, surnommée Messie, dont le doublet fait d'elle la grande artis-

te de la gloire, explose de joie : « Nous sommes débordées de bonheur. C'est une grande fierté de représenter sa Ligue en phase nationale. Immédiatement après notre qualification au détriment de Djoiezi Sport, en demi-finale, nous avons enchaîné et renforcé les séances d'entraînement. L'objectif, c'était Mutsamudu, la phase nationale. Dieu merci, nous venons de concrétiser notre rêve. La mission la plus difficile, mais non impossible, c'est de faire face aux dinosaures de Ngazidja (Club Maman) et de Ndzouani (Fc Moya). Comme personne ne joue pour perdre, nous allons déployer le meilleur de nous-

mêmes pour revenir glorieuses à Moili, incha Allah ».

Bm Gondet

Calendrier

Phase nationale au Stade Hombo de Mutsamudu

Deux demi-finales 29 et 31 août 2019, vers 15h 30 :

Jeudi 29 : Fc Moya # Noumachoua Fc

Samedi 31 : La Perdante # Club Maman

Dar-Es-Salaam → Moroni

50 kg !

AB Aviation

www.flyabaviation.com

DESTRUCTION DES SITES HISTORIQUES DES COMORES

Le CNDRS lance un cri d'alarme

Le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique sort de son silence face à la dégradation de certains sites historiques de l'archipel des Comores. Dans une conférence de presse, le directeur général du centre appelle l'ensemble de la population à réagir avant qu'il ne soit pas trop tard car, dit-il « sans préservation de notre héritage commun, il n'y aura pas d'émergence ».

L'Union des Comores regorge de plusieurs atouts socioculturels et touristiques dont le patrimoine culturel, matériel et immatériel. Mais ces derniers temps, certains comoriens qui ignorent la valeur de cette richesse mènent des actions de destruction. Après ce constat « amère », le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) brise le silence et appelle tous les acteurs concernés à réagir pour sauver notre patrimoine. « J'ai le cœur triste de voir la destruction de notre patrimoine à Iconi, Moroni et dernièrement à la citadelle de Mutsamudu », lance Dr Toiwilou Mzé Hamadi. D'après le conféren-

cier, c'est une délégation étrangère composée de chercheurs des Etats-Unis, d'Australie, d'Allemagne et d'Angleterre en mission aux Comores pour visiter nos sites historiques qui ont révélé en premier que le site de Sima était en train d'être détruit pour des raisons difficiles à expliquer. « Il s'agit de l'un des sites les plus importants pour notre pays. Si on le détruit, c'est carrément la richesse de notre pays qui est anéanti mais aussi notre identité qui serait en voie de disparition », avance-t-il.

Le directeur général du CNDRS est revenu aussi sur la destruction de la citadelle de Mutsamudu à Anjouan. D'après lui, cela fait deux semaines qu'un citoyen se permet de démolir ce site pour des fins personnelles. « Jusqu'à heure où je vous parle, aucune mesure n'a été prise pour l'empêcher de démolir ce monument qui a plus de 229 ans. Il continue de faire ses travaux comme si le terrain lui appartient », dénonce-t-il, avant de rappeler que « ce site fait partie des 5 sites répertoriés par l'Unesco dans la liste du patrimoine mondial. Il s'agit de Domoni et Mutsamudu pour Anjouan et Itsandra, Moroni et

La direction du Cndrs lance un cri d'alarme sur le patrimoine.



Iconi pour la Grande Comore ».

Le directeur général du CNDRS sollicite le concours de tout le monde pour arrêter la destruction de ces sites en interpellant nos dirigeants au plus haut sommet de l'Etat. « Chacun de nous est respon-

sable de ses actes. Nous devons faire en sorte que cet héritage reste intact pour le transmettre aux générations futures », a-t-il conclu. Et Dr Toiwilou Mzé de se réjouir toutefois du geste des habitants de Hadjambou après la découverte

d'une grotte dans laquelle, selon les chercheurs, des objets retrouvés datent du 13e siècle.

Ibnou M. Abdou

MATEMBEZI
Travel & Tourism Agency

GSA

Ethiopian
የኢትዮጵያ ማህተም
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

TEL: (00269) 463 04 67/333 04 00

B.P: 514 Moroni-Comoros

Email: Alimh@ethiopianairlines.com

Ethiopian Airlines informe son honorable clientèle qu'en cette période de rentrée universitaire, des tarifs étudiants sont disponibles.

Pour plus de précision veuillez passer à l'AGENCE MATEMBEZI, GSA d'ETHIOPIAN AIRLINES Sise à l'Immeuble Riv'Ka, Rez de chaussée, Face à l'Alliance Française.

Le Directeur

ALI MOHAMED Niza